

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MARS 2023

Ouverture de la séance à 19h00.

Présents : Catherine LOTTE, Sonia SIMON, Michel VENET, Isabelle CHARACHON, Serge RUIZ, Bernadette VOLAY, Jocelyne MESTRE, Danielle VENET, Nadine GARCIA, Frédéric DUSSUD, Jean-Christophe DUSSUD, Janine GANTILLON.

Absents et excusés : Bernard JUNET, Romain GOUBIER, Fernando DE SOUSA.

Démissionnaires : Virginie OGEARD, Eric VISTALLI.

Téléphone Madame Le Maire : 06.72.27.90.01

Merci de laisser des sms de

préférence.

Courriel Madame Le Maire : catherine.lotte@orange.fr

Rendez-vous, sur demande, par

mail.

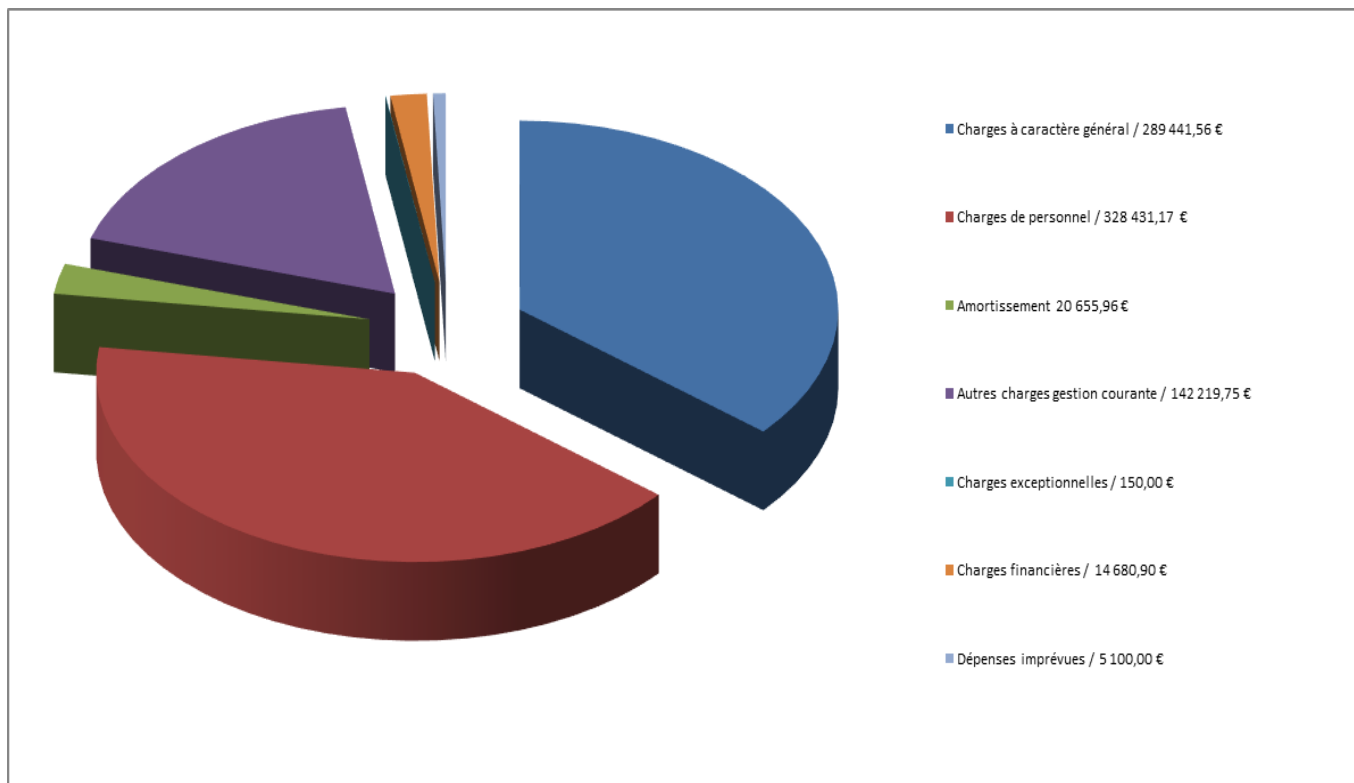


Fête annuelle à La Giraudière

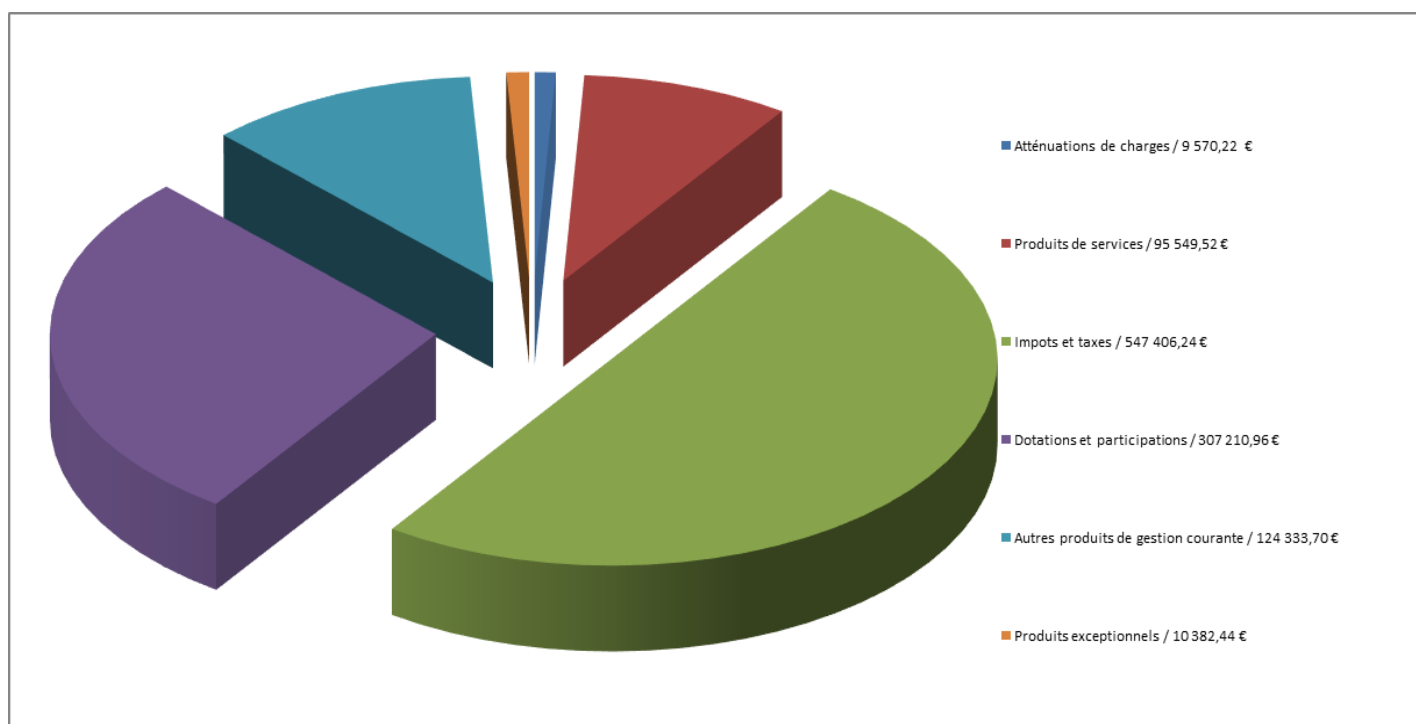
COMPTE-RENDU DES INSTANCES OBLIGATOIRES ET COMMISSIONS COMMUNALES

❖ COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 :

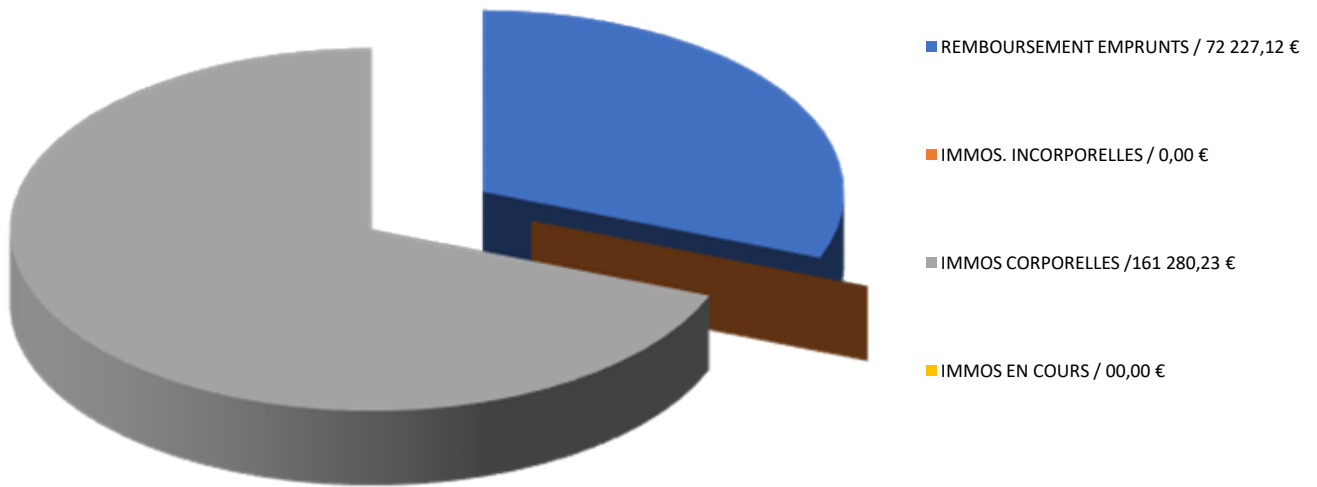
BUDGET COMMUNAL 2022 / FONCTIONNEMENT - DEPENSES



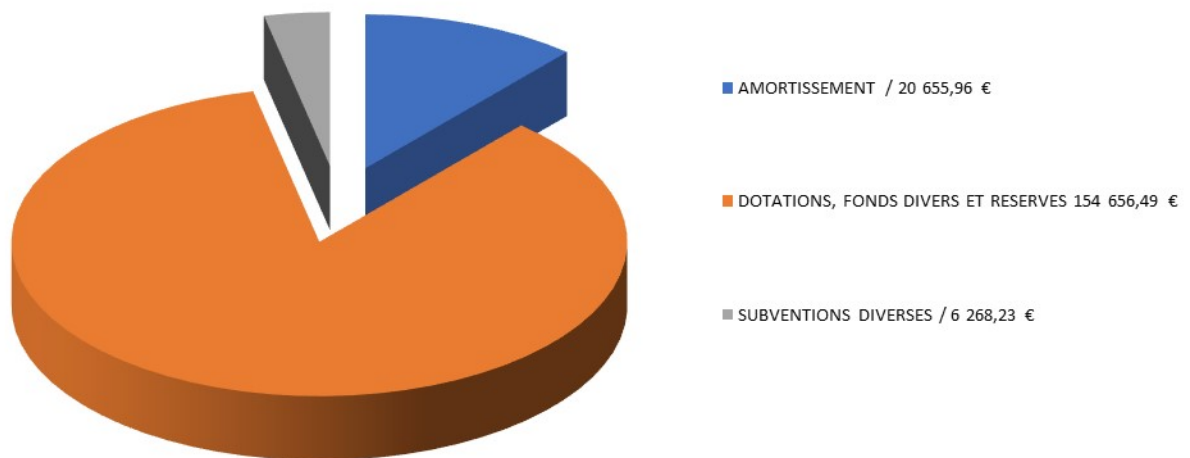
BUDGET COMMUNAL 2022 / FONCTIONNEMENT - RECETTES



BUDGET COMMUNE 2022 - Investissement dépenses



BUDGET COMMUNE 2022 - Investissement recettes



Le conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, le Compte Administratif du Budget Communal de l'exercice 2022 conforme aux écritures du Compte de Gestion dressé par le comptable de la Trésorerie des Monts du Lyonnais ; Monsieur GAUCHER.

❖ BUDGETS 2023 :

. **COMMUNAL** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 - Communal avec inscription des crédits en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement et investissement, qui s'équilibre comme suit :

↳ **Section de fonctionnement : 936 507.21 €**

↳ **Section d'investissement : 554 754.29 €**

avec reprise de l'excédent antérieur :

↳ **au compte 1068 : 298 873.74 €**

. **FAIZANT** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 – Lotissement Faizant avec inscription des crédits en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement et investissement, qui s'équilibre comme suit :

↳ **Section de fonctionnement : 68 211.75 €**

↳ **Section d'investissement : 31 812.49 €**

. **VERMONT** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 – Lotissement VERMONT avec inscription des crédits en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement et investissement, qui s'équilibre comme suit :

↳ **Section fonctionnement :155 832.97 €**

↳ **Section d'investissement : 150 832.97 €**

. **PLAT DU PIN** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 – ZA Plat du Pin II avec inscription des crédits en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement et investissement, qui s'équilibre comme suit :

↳ **Section de fonctionnement :12 050.40 €**

↳ **Section d'investissement : 59 927.46 €**

❖ IMPOTS : Les bases des Taxes Foncières des propriétés bâties et non bâties et la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et logement vacant vont être revalorisées sur l'année 2023 :

DECISION DE L'ETAT	BASE IMPOSITION 2022	Augmentation en %	BASE D'IMPOSITION PREVISIONNELLE 2023
TAXE FONCIERE BATIE (TFB)	869 992	6,48	926 400
TAXE FONCIERE NON BATIE (TFNB)	28 440	6,89	30 400
TAXE HABITATION (TH)	59 582	7,10	63 812

De plus, le Conseil Municipal décide d'augmenter les impôts locaux pour l'année 2023.

TAUX 2022 :

- taxe d'habitation des résidences secondaires et autres : **10.29 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **24.34 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **32.63 %**

TAUX 2023 :

- taxe d'habitation des résidences secondaires et autres : **10.50 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **24.86 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **32.63 %**

❖ COMMISSION ENVIRONNEMENT :

. Aménagement de la zone humide - Panneaux explicatifs : Le Conseil Municipal d'Enfants et un groupe d'élèves de la MFR ont travaillé sur des panneaux explicatifs de la zone humide. Mr Puthod de l'entreprise Pic bois est venu présenter les types de panneaux, supports possibles ... et donner des conseils sur la conception.

Prix indicatif : pour un panneau de 100x70, panneau résistant / forme pupitre : 700 à 800€ HT.

Thèmes des panneaux :

- La Zone Humide avant et après / rôles des Zones Humides
- Le lavoir et l'eau dans la zone humide
- Panneaux faune / flore
- Supports ludiques questions réponses pour les enfants : à répartir sur les autres panneaux

. Travaux dans la Zone Humide : les travaux (petits canaux, creusement de la mare ...) ont été réalisés. Il reste à prévoir l'entretien annuel : le pâturage par les moutons de Julia et Matthieu est tout à fait possible : il faut juste caler les périodes.

. Présentation de la Zone Humide par le CME aux élèves des 2 écoles Brussieu et la Giaudière : Les enfants du CME présenteront leurs panneaux et la zone humide aux enfants des deux écoles (classe de Mme Malbot pour l'école de Brussieu, à définir pour l'école de la Gie) après les vacances d'Avril.

. Sentier botanique / sentier balisé Pampailly / GR7-GR89 : Monsieur Le Préfet doit venir inaugurer le panneau. Il est prévu de baliser le sentier de Brussieu jusqu'à la Mine de Pampailly. Les autres sentiers identifiés et déjà publiés dans visorando seront aussi à baliser courant de cette année.

. Haies et plantation d'arbres : Concernant les haies, nous allons travailler différemment cette année. La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais a lancé un programme « haies et valorisation de la ressource ligneuse ». La Com com fournit les plants aux agriculteurs, charge à eux de préparer le terrain avant la plantation et de planter. Les bénévoles de la commune pourront aider les agriculteurs dans la plantation et le paillage au pied après plantation.

Réflexion sur l'entretien des haies avec un autre matériel que l'épareuse.

. Informations - Carbone et Eau, ce couple à mettre en lumière, Laurent Denise – YouTube :

Vidéo plutôt intéressante sur le lien entre le cycle du Carbone, réchauffement climatique et cycle de l'eau et sur l'importance des couverts végétaux, notamment les feuillus.



[Carbone et Eau, ce couple à mettre en lumière, Laurent Denise](#)

Nataïs et le Centre National de l'agroécologie s'associent pour organiser la 1ère édition du rendez-vous national de l'agroécologie "Le carbone, c'est la vie..."

www.youtube.com

❖ COMMISSION AGRICULTURE :

La commission agriculture s'est réunie le jeudi 2 mars en présence de plusieurs agriculteurs. Différents points ont été abordés notamment l'avenir des exploitations agricoles sur Brussieu (départ retraite...projets...).

Ensuite, les agriculteurs ont soulevé le problème de sécheresse et du manque d'eau. Les producteurs de fruits sur Brussieu possèdent soit un étang à proximité, soit un forage pour les cultures. Mais l'inquiétude reste sur les fourrages.

❖ CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS :

Du 25/03 au 01/04 a lieu la semaine de l'autisme (le 02 avril sera la journée mondiale de l'autisme), pour apporter notre soutien à toutes les personnes autistes et à leur entourage les enfants du CME de Brussieu ont créé des rubans et des bracelets de couleur bleue.

Ceux-ci seront mis gratuitement à disposition dans les commerces du village, où chacun pourra se servir et ainsi montrer son soutien aux personnes atteintes d'autisme

Pourquoi du bleu pour la Journée de l'Autisme ?

La couleur bleue n'est pas choisie au hasard pour symboliser l'autisme. C'est une couleur qui apporte **du calme et du réconfort**, deux qualités dont les personnes avec autisme ont besoin pour être le plus en sérénité et en confiance. Par ailleurs, "cette couleur **symbolise le rêve et la vie**, parce qu'elle est **douce et apaisante**, et semble appréciée des personnes autistes qui connaissent souvent des troubles sensoriels"

INFORMATIONS ET DECISIONS

❖ APPARTEMENTS COMMUNAUX :

Au village :

Résidence de la Dîme (au-dessus la mairie)

- 1 logement de 36 m², 2^{ème} étage avec ascenseur, loyer 407.00 € + 20.00 € de charges.

Disponible de suite.

- 1 logement de 41 m², 2^{ème} étage avec ascenseur, loyer 400.00 € + 20.00 € de charges.

Disponible de suite.

Merci de contacter Mme Sonia SIMON : 06.75.73.82.68

La Giraudière :

- 1 logement de type T2 est disponible.

Merci de contacter M. Bernard JUNET : 06.32.18.29.67

❖ **RENOUVELLEMENT CONTRAT AGENT TECHNIQUE** : Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de M. CHERBLANC pour une durée de 6 mois.

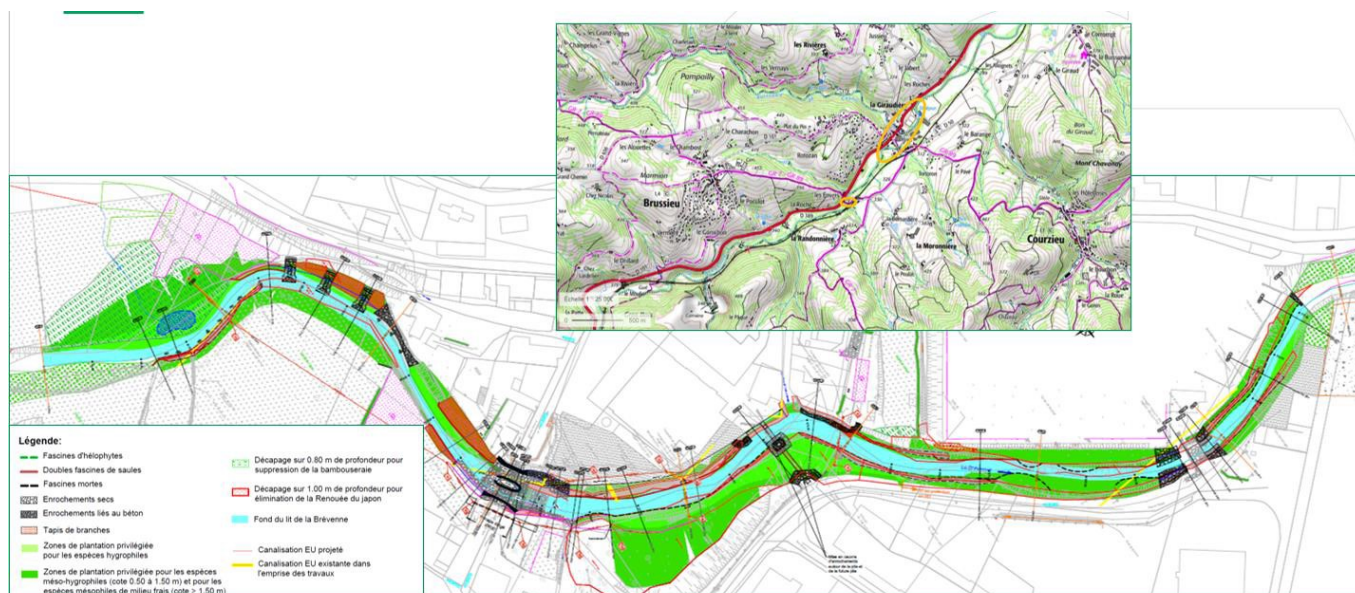
❖ **RESTAURATION BERGES DE LA BREVENNE** : Des travaux de restauration des berges de la rivière La Brévenne dans la traversée de la Giraudière portés par le SYRIBT vont être réalisés sur le deuxième semestre 2023. Les objectifs sont nombreux :

- Restaurer la continuité écologique au niveau du radier du pont de la RD50 et du Gué des Envers.
- Restaurer le fonctionnement morphologique du cours d'eau largement perturbé par les aménagements latéraux (réduction gabarit, enrochement, renouée du japon..).
- Réduire l'impact des inondations sur les enjeux présents en berge (entreprise SIPPEX, centre d'apprentissage, complexe sportif, propriétés privées).
- Concevoir un projet conforme aux attentes des riverains et usagers de la Brévenne.

Les travaux se décomposent :

- Suppression de trois seuils, dont un majeur situé en aval du pont de la RD389;
- Retalutage des berges en déblai ou remblai compacté, en vue de leur adoucissement et de leur végétalisation ;
- Réalisation de techniques végétales dans le lit mineur, pour le confortement des berges et la mise en place de structures de diversification des faciès écoulements ;
- Confortement ponctuel du lit et des berges en enrochements ;
- Traitement des Espèces Exotiques Envahissantes par la mise en place d'une plateforme de criblage et l'ouverture de fosses d'enfouissement ;
- Dévoiement des réseaux d'assainissement entravant les opérations susmentionnées, dont un passage en forage horizontal sous le remblai de la route départementale;
- Construction d'une nouvelle passerelle piétonne prolongeant la passerelle du centre d'apprentissage ;
- Création des pistes et rampes provisoires permettant l'accès au lit ;

VU GLOBALE DU PROJET



❖ APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE RELATIVE A L'OFFRE D'INGENIERIE PUBLIQUE AUX COMMUNES ET EPCI DANS LE CADRE DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DEPARTEMENT DU RHONE :

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que l'aménagement et le développement équilibré des territoires fait partie des principales préoccupations des Départements, ce que le Rhône concrétise à travers le partenariat territorial, qui fait de lui le partenaire privilégié des communes et communautés de communes.

Le contexte réglementaire de plus en plus complexe et le retrait des services déconcentrés de l'Etat dans le domaine de l'ATESAT (Assistance technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) placent les collectivités locales dans des situations difficiles pour mettre en œuvre leur politique d'investissement, et ce malgré le développement de l'intercommunalité et des projets de mutualisation de services.

C'est la raison pour laquelle le Département du Rhône, dans le cadre de l'Agence Technique Départementale, service géré en régie souhaite apporter, sur le fondement de l'article L.3232-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, son soutien et son expertise au titre d'une assistance en termes d'ingénierie publique aux collectivités, dans leur mission et dans l'exercice de leurs responsabilités. Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre et 2 absentions, décide d'approuver les termes de la convention cadre relative à l'offre d'ingénierie publique aux communes et EPCI dans le cadre de l'agence technique départementale.

❖ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Madame le Maire propose d'accorder à « l'association SOMODE » une subvention exceptionnelle d'un montant de 150.00 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, d'attribuer à l'association SOMODE une subvention exceptionnelle de 150.00 €.

❖ TEMPS ZONES BLEUES ET ARRET MINUTE :

A partir du 1^{er} janvier 2023, le stationnement à Brussieu va être réglementé en 1 zone bleue repérable par un traçage de couleur : **bleue** (2 heures). Cette réglementation s'applique du lundi au samedi entre 8h à 12h et de 14h à 18h30 sauf jours fériés et vacances scolaires. Pour stationner dans une zone réglementée, l'automobiliste doit utiliser un disque aux normes européennes. Celui-ci permet de justifier de son heure d'arrivée. Des disques bleus sont à votre disposition en mairie.

De plus, l'arrêt minute situé devant le PROXI est limité à 15 minutes.

Aussi, les deux places de stationnement sur la Place de la Mairie sont réservées aux usagers, administrés, élus, personnel communal se rendant en mairie.

Des arrêtés ont été rédigés et envoyés à la gendarmerie de Saint Laurent de Chamousset et seront appliqués par le Policier Municipal.

RAPPEL REGLEMENTATION :

- Priorité à droite avant d'arriver dans le village avant le restaurant ô p'tit bonheur.
- Le stationnement de tous les véhicules est interdit :
 - ✓ Rue de Marmion des deux côtés,
 - ✓ Rue Jacques Cœur interdiction de stationner sur le côté droit dans le sens de la descente jusqu'à l'entrée du lotissement Chenevière,
 - ✓ Rue du Lavoir dans le sens de la montée interdit de stationner sur le côté droit,
 - ✓ Grand'Rue interdit de stationner du n° 20 jusqu'au n° 26,
 - ✓ Rue de Vermont interdit de stationner des deux côtés, du n° 31 jusqu'au n° 45.
 - ✓ Trottoirs sur l'ensemble du centre bourg : Grande Rue, rue de l'École, rue de l'Église ainsi qu'à la Giraudière (dans la montée de la route de Brussieu qui longe le parking René Combe).
 - ✓ Devant l'entrée de la Cour du château.

Les gendarmes de St Laurent de Chamousset nous conseillent d'instaurer une zone 30 dans le village. Plus d'informations vous seront transmises ultérieurement.

Afin de délester le stationnement du centre du village de Brussieu. Un parking « tampon » a été créé vers la croix de mission le long du sentier de la Combabelle. Ce parking est créé pour les véhicules qui stationnent plus de 72 heures afin de ne pas encombrer les places du village et améliorer le quotidien de chacun.

Merci à tous les riverains du centre du village de stationner vos véhicules à + de 72 heures sur le parking de la croix de mission situé vers l'école de la Basane.

❖ SECURITE ROUTIERE :

Madame le Maire a été sollicitée sur la dangerosité de l'emplacement de l'arrêt de bus situé au quartier de La Borgia à la Haute Giraudière pour les collégiens et lycéens. Le conseil municipal réfléchit à différents dispositifs afin de sécuriser cet arrêt de bus. En attendant, nous encourageons et remercions les parents de munir leurs enfants de gilets jaunes ou vêtements réfléchissants, les matins et les soirs lorsqu'ils se rendent à l'arrêt de bus.

De plus, de nombreuses personnes nous signalent des conducteurs roulant trop vite dans le village et dans les chemins de campagne. Réduisez votre vitesse, merci.

❖ INSCRIPTION RECENSEMENT 16 ANS :

Les jeunes âgés de 16 ans en 2023, doivent se rendre en mairie dans le trimestre de leurs 16 ans afin d'être recensés pour la journée d'appel. Merci de vous munir de votre carte d'identité, du livret de famille et un justificatif de domicile.

❖ LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE A BRUSSIEU :

Sur Brussieu, plusieurs nids de frelons asiatiques ont été détectés l'année dernière, dont 3 sur le vallon de Cosne. Les abeilles de nos ruches subissent beaucoup de pression de la part de ces frelons (1 essaim de frelons consomment environ 11kg d'insectes, dont les abeilles, par an).

Ils sont un risque pour nos insectes pollinisateurs, mais aussi pour la santé publique (réaction allergique aux piqûres).

La commission environnement de Brussieu, en lien avec les apiculteurs locaux, lance donc un programme de fabrication de pièges sélectifs à frelons asiatiques, que nous disposerons à proximité des ruches et cela dès début Avril, pour essayer de limiter précocement les nids primaires.

Voici le type de pièges que nous allons fabriquer (peut-être sans le tiroir inférieur) :



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

1- Composition du piège

Piège + boîte à appât à peindre en rouge de préférence

Exposition au soleil :
A disposer sur les ruches ou dans des zones florifères près du rucher



2- Recette de l'appât

PRINTEMPS	ÉTÉ - AUTOMNE
1/3 Sirop de cassis + 1/3 Bière + 1/3 vin blanc +	1/3 Sirop de cassis + 1/3 Bière + 1/3 vin blanc +

- **SI vous avez des ruches que vous voulez protéger ou si vous voulez participer à ce projet, contacter la Mairie de Brussieu.**
- **Si en vous promenant, vous voyez des pièges, n'y touchez pas : des frelons vivants risqueraient de vous piquer.**
- **Si vous voyez des nids, signalez-les !**

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

2022 : Des indicateurs à la hausse

La saison 2022 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de +93% par rapport à 2021).

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023. Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

GDS Auvergne-Rhône-Alpes | **La Région** Auvergne-Rhône-Alpes

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC LARGE BANDE ORANGÉE

EXTRÉMITÉ DES PATTES JAUNE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

afin de connaître les démarches

La Région Auvergne-Rhône-Alpes | **GDS** Auvergne-Rhône-Alpes

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

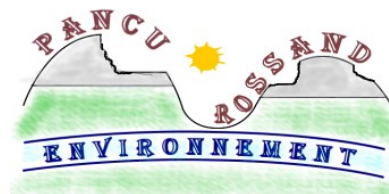
Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - <i>Vespa Crabro</i>	Frelon asiatique - <i>Vespa Velutina</i>
Tête rousse et visage jaune	Tête noire et visage orangé
Thorax noir et roux	Thorax noir
Abdomen jaune avec des dessins noirs	Abdomen noir avec une large bande orangée
Pattes rousses	Extrémité des pattes jaune

Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr



Nous avons pour projet la **publication d'un album sur le thème de la fête des classes à Brussieu.**

Notre stock est déjà bien fourni, mais il nous manque quelques années. Pour cette occasion, nous recherchons des photos de conscrits de 20 ans et le groupe avec toutes les décades. La plus ancienne en notre possession date de 1920.

Voir ci-dessous le type de photo recherché :

Les 20 ans en 1958

(vous devez en reconnaître)

Toutes les décades en 1958



Cette action permet aussi de fouiller dans les archives et de retrouver avec plaisir des personnes de la famille ou des proches.

Ces photos seront numérisées et rendues le plus vite possible à leur propriétaire.

Si votre recherche est positive, merci d'informer Roland DUSSUD.

Tél : 04-74-70-80-99 ou 06-95-40-86-01 Mail : roland.dussud@sfr.fr

Merci d'avance !



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU BRUSSIEU

Le relevé des compteurs d'eau
sur votre commune s'effectuera
entre le 30 mars et le 14 avril 2023

Avant le passage du releveur, nous vous remercions de prendre les **dispositions nécessaires** afin qu'il puisse **accéder facilement** à votre compteur : portail ouvert, animaux attachés...

EN CAS D'ABSENCE

Vous pouvez laisser l'index de votre compteur :
- sur votre porte ou portail (chiffres noirs uniquement)
- sur internet : **www.toutsurmoneau.fr**
ou le communiquer à notre service client au numéro suivant :

0 977 408 408

Nos téléconseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi
de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Ce relevé permettra d'établir une **facture** à partir de votre consommation réelle et de **prévenir les fuites** éventuelles sur votre installation.

Nous espérons que cette intervention vous apportera entière satisfaction.

En savoir plus sur votre eau, des conseils et astuces pour votre consommation et vos installations : Je crée mon compte en ligne sur

<http://www.toutsurmoneau.fr/>

Dans cette période de crise sanitaire, la protection de nos clients et de nos collaborateurs est notre priorité, nous vous demandons de respecter les gestes barrières lors du passage de nos techniciens.

LA MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉE

LES SAMEDIS

15 JUILLET 2023

12, 19 et 26 AOÛT 2023

Merci pour votre compréhension

Nous remercions l'ensemble de la population de Brussieu de bien vouloir stériliser leur chat afin d'éviter une recrudescence des naissances. Nous vous remercions également de ne pas nourrir les chats sur le domaine public. Une convention est en cours avec une association afin de récupérer les chats pour les stériliser. La commune serait concernée pour un accompagnement financier.

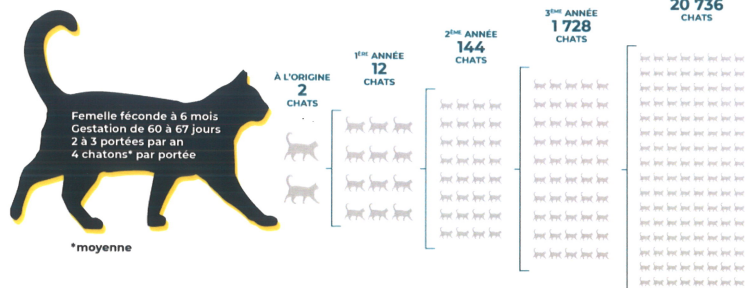
**STÉRILISEZ
VOTRE CHAT.TTE**



**FAIRE STÉRILISER
VOTRE CHAT DOMESTIQUE**

Évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents

Diminue la population féline sauvage et les risques d'abandons



**RAPPEL : IL EST INTERDIT DE NOURRIIR
LES CHATS SAUVAGES**



CINEMA

à la Salle des Fêtes

Vendredi 7 avril

18h30 – Les gardiennes de la Planète

20h30 – Sur les chemins noirs

Vendredi 21 avril

18H30 – Sacrées momies

20H30 – La chambre des merveilles

Vendredi 5 mai

18H30 – Le royaume de Naya

20H30 – Mon crime



BRUSSIEU

Salle des fêtes

Lun 10 avril à 15H & 16H30

Dans les jupes de ma mère

 2-8 ANS

Association TISSER LA PAIX



SPECTACLE



À LA RENCONTRE DE LA MONGOLIE ET DU LADAKH



SCÉNETTES, DANSES ET CHANTS TRADITIONNELS

2 DATES :

DIMANCHE 23 AVRIL À 19H30

Salle des fêtes 10 rue de la Grand Fond à Brussieu

LUNDI 24 AVRIL À 19H30

Salle Jean Guilloud Rue Saint-Irénée à Bessenay

Tarifs -18 ans 8€ - Adulte 10€

Sur place :
tartes salées
tartes sucrées
boissons

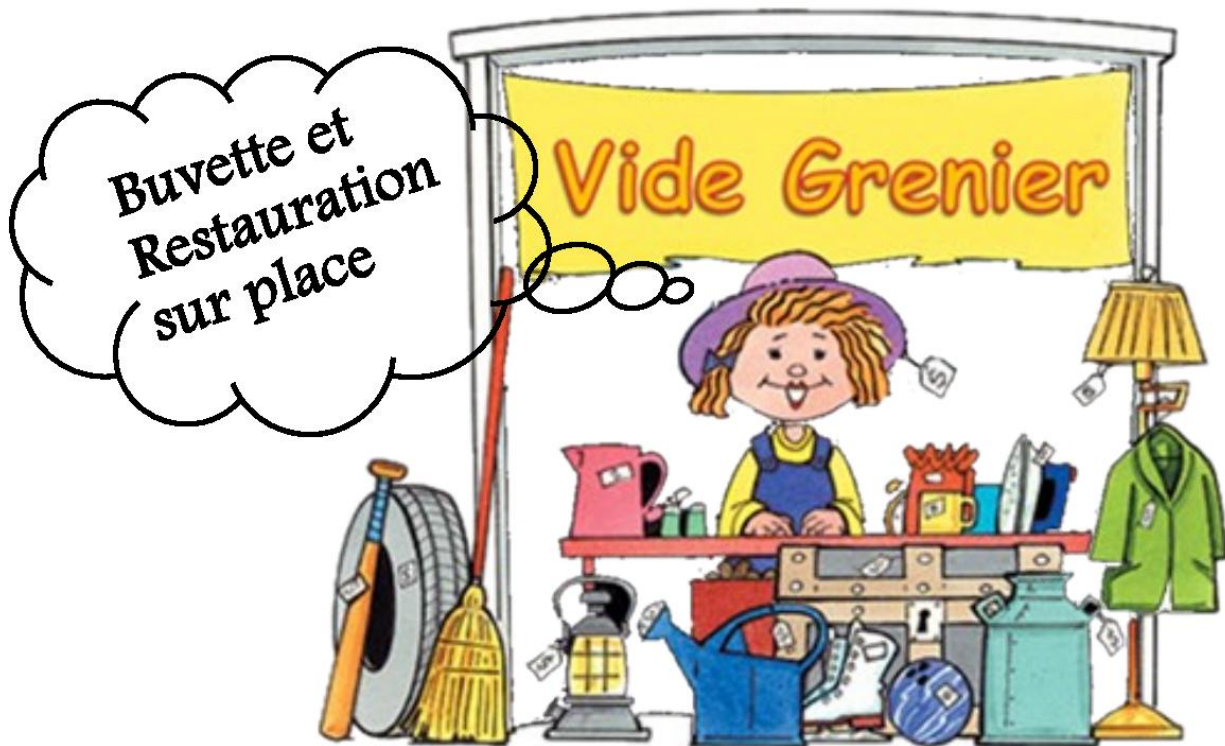
IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

BRUSSIEU



Parking de la Salle des fêtes

Dimanche 23 Avril 2023 de 9h à 18h



**Le bulletin d'inscription est disponible sur le site
de l'association tef.brussieu.lagie.free.fr/wordpress/
ou au salon de coiffure « Pascale C. »
et chez Vival à la Giraudière**

Renseignements au 04 74 70 85 48

IPNS-NPJSLVP

MARCHE DECOUVERTE

"Entre Monts et Vallons : du Pancu au Rossand"

DIMANCHE 7 MAI

Départs de 8 h à 14 h - Salle des fêtes

BRUSSIEU (69)

5 parcours : 4 km, 8 km (1 relais), 12 km (2 relais),
17 et 22 km (3 relais) - PAF: de 2.00 à 9.00 Euros

Inscriptions limitées à 800 personnes

Pancu-
Rossand



Ravitaillement sur les différents parcours dont :

Café de bienvenue

Pommes de terre et Saucisson cuit à
la chaudière sur tous les parcours

(sauf le 4km)

A l'arrivée : fromage blanc

Environnement

Avec la participation des associations
Génération Mouvement et So Mode



Renseignements : 04.74.70.58.08 ou 04.78.48.64.32

I.P.N.S

Randonnée sur le GR7 : de Brussieu à Duerne

Vendredi 12/05/23

De 9h à 17h

Gratuit. À partir de 14 ans

En compagnie de deux randonneurs passionnés, venez découvrir une partie GR7 entre Brussieu et Duerne. Randonnée de 23 km avec un dénivelé positif de 573m. Prévoir son pique-nique pour la pause de midi.

Réservation obligatoire 04 78 48 64 32

www.montsdulyonnaistourisme.fr

INFOS COMICE DES 4 CANTONS

RECHERCHE BENEVOLES

Les 7-8-9-10 juillet 2023 aura lieu le comice des 4 Cantons, à Saint Laurent de Chamousset.

4 jours de festivités, présentation agricole, artisanat, marchés, expositions diverses, salon du livre, rue des arts, repas sur place et dîner spectacle... Pour clôturer ces 4 jours, un défilé sera organisé sur le thème « Les Mille et une vie du costumier » (costumier à St Symphorien sur Coise / 17 000 costumes à disposition).

14 communes du canton de Saint Laurent de Chamousset participent à ce comice dont Brussieu sur le thème « Le cinéma ». Pour ce faire, on a besoin de bénévoles et des associations de Brussieu. Un budget de 250.00 € est alloué pour le défilé, les idées, les engagements sont les bienvenus. La date semble lointaine, mais non, c'est demain ! Nous sommes en réunion toutes les semaines. Nous avons besoin de 20 bénévoles par village, pour monter les structures, parquet, buvette, servir les repas, ranger. Si vous pouvez nous offrir 2h – 4h ou 1 journée ou 2 ou 3 ou 4 !!!

Merci par avance déjà 5 bénévoles de Brussieu se sont engagés, c'est un temps fort qui fédère des rencontres des amitiés, des découvertes riches de notre patrimoine.

Merci à tous

Merci de contacter Mme GANTILLON au 06 09 02 82 01 ou la mairie 04 74 70 85 19

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX : 22 mai, 26 juin et 11 septembre 2023.